



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
  
Swiss Confederation

---

## **Organisation pour l'interdiction des armes chimiques**

### **103<sup>ème</sup> Session du Conseil exécutif**

#### **Déclaration**

**Matteo Fachinotti**  
**Ministre, Chargé d'affaires a.i.,**  
**Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès de l'OIAC**

#### **Débat général**

**La Haye, 11-14 Juillet 2023**

---

## **Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons**

### **103<sup>rd</sup> Session of the Executive Counsel Statement**

**Matteo Fachinotti**  
**Minister, Chargé d'affaires a.i.,**  
**Deputy Permanent Representative of Switzerland the OPCW**

#### **General Debate**

**The Hague, 11-14 July 2023**

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil exécutif. Comme cette session du Conseil exécutif suit de près la cinquième conférence d'examen, je tiens également à remercier l'ambassadeur Henk Cor van der Kwast, des Pays-Bas, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la Conférence. Il est regrettable que nous n'ayons pas pu parvenir à résultat consensuel. D'autant plus que la conférence d'examen a été préparée avec diligence par le groupe de travail à composition non limitée pendant plus d'un an. Une fois de plus, la Suisse remercie l'ambassadeur Lauri Kuusing de nous avoir guidés dans ce processus.

Comme nous n'avons pas été en mesure de récolter les fruits de ce vaste processus préparatoire lors de la conférence d'examen, il est essentiel que nous poursuivions le travail déjà entamé. Plusieurs sujets bénéficient d'un large soutien de la part des États membres et nous sommes convaincus que nous pouvons progresser sur ces points.

Avant de commenter le fond de ces sujets, il faut malheureusement revenir sur le dossier syrien. Cela a été et continuera d'être une priorité pour la Suisse. Nous souhaitons réaffirmer une fois de plus que de nombreuses questions en suspens concernant la déclaration initiale doivent être clarifiées et nous demandons à la République arabe syrienne de respecter ses obligations au titre de la Convention et des décisions pertinentes des Organes de décision ainsi que de la résolution 2118 du Conseil de sécurité. La Suisse salue le fait que la reprise des consultations bilatérales entre le Secrétariat technique et la Syrie soit discutée. Il s'agit là, espérons-le, d'un premier pas vers une coopération pleine et entière des autorités syriennes avec le Secrétariat technique afin de résoudre les questions en suspens liées à sa déclaration initiale. En outre, la République arabe syrienne doit revenir au plein respect de toutes les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention. Permettez-moi de conclure cette partie sur la Syrie en réitérant que la Suisse soutient pleinement le troisième rapport de l'équipe d'enquête et d'identification (IIT) qui a examiné l'attaque à Douma en avril 2018 et a conclu qu'il existe des "motifs raisonnables de croire" que les auteurs de cette attaque étaient des membres de l'armée de l'air de la République arabe syrienne. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'utilisation d'armes chimiques par qui que ce soit, où que ce soit et en toutes circonstances. Leur utilisation constitue une violation grave du droit international, et en particulier de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques. Les responsables doivent être traduits en justice. L'impunité pour ces crimes est tout simplement inacceptable. Les victimes méritent justice.

Monsieur le Président,

Permettez-moi à présent de commenter certaines des questions les plus importantes concernant le renforcement de la Convention et de l'Organisation.

Premièrement, nous devons discuter des travaux futurs de l'OIAC une fois que la destruction complète de tous les stocks d'armes chimiques déclarés sera réalisée. À ce stade, permettez-moi de féliciter les États-Unis pour la destruction complète des derniers stocks d'armes chimiques déclarés. Il s'agit d'une avancée majeure pour toutes les personnes impliquées dans le processus de destruction. Nous, les États parties, l'OIAC et le désarmement en général, avons franchi une étape historique. Maintenant, nous devons nous concentrer sur la prévention de la réapparition des armes chimiques et nous assurer que l'OIAC est en mesure de conserver les connaissances nécessaires pour vérifier la destruction des armes chimiques à l'avenir. À cet égard, nous sommes heureux qu'après de considérables travaux de construction, le nouveau centre de chimie et de technologie ait été inauguré juste avant la conférence d'examen.

Deuxièmement, le régime de vérification de l'industrie doit faire l'objet d'une attention particulière. La Suisse a souligné à plusieurs reprises qu'un régime de vérification solide constitue un moyen de dissuasion puissant contre l'utilisation d'armes chimiques et un outil important de sensibilisation. Dans notre document de travail pour la conférence d'examen, la Suisse a reconnu l'évolution du paysage industriel mondial et la nécessité d'un examen, tout en tenant compte des recommandations pertinentes du groupe de travail temporaire du Conseil scientifique consultatif sur la vérification. Nous nous réjouissons que les travaux progressent déjà dans ce domaine et nous continuerons à participer activement à ce

processus. L'industrie d'aujourd'hui n'est pas la même que celle d'il y a 30 ans, lorsque la Convention a été signée.

Troisièmement, pour que l'organisation soit en mesure de remplir ses missions, une base financière solide et un personnel qualifié sont de la plus haute importance. Actuellement, de nombreuses activités sont soutenues par des contributions volontaires. A notre avis, l'Organisation devrait être dotée de moyens financiers suffisants pour mener à bien ses tâches essentielles. En outre, l'OIAC doit être en mesure de s'appuyer sur un personnel compétent et bien informé. Pour atteindre cet objectif, il est tout d'abord nécessaire d'adapter la politique de titularisation de l'Organisation. En outre, la Suisse préconise des pratiques d'emploi inclusives qui favorisent la répartition régionale et l'équilibre entre les hommes et les femmes sans perdre la compétence professionnelle. La Suisse soutient donc la création d'un groupe de travail sur ce thème. Dans le même temps, nous devons également aborder les questions relatives à la politique de titularisation de l'Organisation.

Quatrièmement, pour maintenir l'intégrité de la convention, il est important que toutes ses dispositions soient respectées, qu'elles concernent les agents de guerre chimique ou l'utilisation d'agents antiémeutes comme méthode de guerre. Nous rappelons donc la décision de 2021 selon laquelle l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le système nerveux central est considérée comme incompatible avec les objectifs de maintien de l'ordre en tant que "but non interdit" en vertu de la Convention.

Cinquièmement, nous réitérons nos préoccupations quant à la participation restreinte des organisations non gouvernementales aux travaux de cette Organisation. Comme nous l'avons vu par le passé, un petit nombre d'États parties continuent de refuser d'accréditer des ONG dont les activités sont manifestement en rapport avec l'objet et le but de la Convention. Cette situation est inacceptable. Les ONG jouent un rôle essentiel pour relever les défis actuels et futurs et atteindre notre objectif commun d'un monde sans armes chimiques. Nous devons donc améliorer le processus d'accréditation.

Sixièmement, nous estimons que le renforcement des capacités au titre de l'art. X reste important pour améliorer la capacité d'un État partie à se protéger contre une attaque à l'aide d'armes chimiques. Ce renforcement des capacités doit se faire selon une stratégie afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mr. Chairperson,

Let me start by congratulating you on assuming the presidency of the Executive Council. As this session of the Executive Council closely follows the fifth Review Conference, I also want to thank Ambassador Henk Cor van der Kwast of the Netherlands for his able leadership during the Conference. It is unfortunate that we were unable to reach a consensus outcome. Even more so as the Review Conference was diligently prepared in the Open-ended working group during more than a year. Once again, Switzerland thanks Ambassador Lauri Kuusing for steering us through this process.

As we were not able to reap the fruits of this extensive preparatory process during the Review Conference, it is crucial that we continue the work that was already started. Several subjects enjoy broad support from Member States and we are confident that we can advance on those.

Before commenting on the substance of these subjects, unfortunately we must come back to the Syria file. This has been and will continue to be a priority for Switzerland. We want to once again reiterate that there are still many outstanding issues regarding the initial declaration that need to be clarified and we urge the Syrian Arab Republic to comply with its obligations under the Convention and the relevant decisions by the Policy-making Organs as well as the Security Council Resolution 2118. Switzerland welcomes the fact that the resumption of bilateral consultations between the Technical Secretariat and Syria is being discussed. This is hopefully a first step towards full cooperation of Syrian authorities with the TS to resolve the outstanding issues related to its initial declaration. Besides this, the Syrian Arab Republic must come back to full compliance with all its obligations under the Convention. Let me conclude this part on Syria by reiterating that Switzerland fully supports the third report by the Investigation and Identification Team (IIT) that examined the attack in Douma in April 2018 and concluded that there are “reasonable grounds to believe” that the perpetrators of this attack were members of the air force of the Syrian Arab Republic. Switzerland condemns in the strongest possible terms the use of chemical weapons by anyone, anywhere and under any circumstances. Their use constitutes a serious violation of international law, in particular of the Chemical Weapons Convention. Those responsible must be brought to justice. Impunity for these crimes is simply unacceptable. The victims deserve justice.

Mr. Chairperson,

Let me now comment on some of the most important issues regarding the strengthening of the Convention and of the Organization.

First, we need to discuss the future work of the OPCW once the complete destruction of all declared chemical weapons stockpiles is achieved. At this point, let me commend the US on the complete destruction of the last declared chemical weapons stockpiles. This is a major achievement for everyone involved in the destruction process. We, the States Parties, the OPCW and disarmament in general have reached a historic milestone. Now, we need to focus on preventing the re-emergence of CW and make sure that the OPCW is able to retain the knowledge necessary to verify the destruction of chemical weapons in the future. In this regard we are happy that after extensive construction work the new Chemistry and Technology Center was opened just before the Review Conference.

Second, the industry verification regime needs further attention. Switzerland has repeatedly stressed that a robust verification regime constitutes a powerful deterrent against the use of chemical weapons and is an important tool in raising awareness. In our working paper for the review conference, Switzerland acknowledged the changing industrial landscape worldwide and need for a review while taking into account the relevant recommendations of the SAB’s Temporary Working Group on Verification. We are pleased that the work is already progressing in this area and will continue to actively participate in this process going forward. Industry today is not the same as 30 years ago when the convention was signed.

Third, in order for the organization to be able to fulfil its tasks, a sound financial basis and skilled staff are of outmost importance. At the moment, many activities are supported by voluntary contributions. In our opinion, the Organization should be given sufficient financial means to achieve its core tasks. Further, the OPCW must be in a position to rely on capable

and knowledgeable staff. To achieve this objective, it is first of all necessary to adapt the Organization's tenure policy. Further, Switzerland advocates for inclusive employment practices that promote regional distribution and gender balance without losing professional competence. Thus, Switzerland supports establishing a working group on this topic. At the same, we need to tackle the questions around the Organization's tenure policy as well.

Fourth, to maintain the integrity of the Convention, it is important that all of its provisions are upheld, whether they relate to chemical warfare agents or the use of riot control agents as a method of warfare. We therefore recall the decision from 2021 that the aerosolized use of CNS-acting chemicals is understood to be inconsistent with law enforcement purposes as a "purpose not prohibited" under the Convention.

Fifth, we reiterate our concerns about the restricted participation of non-governmental organizations in the work of this Organization. As we have seen in the past, a small number of State Parties continue to refuse to accredit NGOs, whose activities are demonstrably relevant to the object and purpose of the Convention. This is unacceptable. NGOs play an essential role in addressing current and future challenges and achieving our common goal of a world free of chemical weapons. Thus, we need to improve the accreditation process.

Sixth, in our view capacity building under Art. X remains important to enhance the readiness of a State Party to protect itself against an attack with Chemical Weapons. This capacity building should be done according to a strategy in order to make best use of the available resources.

Thank you, Mr. Chairperson.